

La coupure d'urbanisation de la Normandelière



Entre le bourg et les quartiers de Brem-sur-Mer, cette zone naturelle de terre de pâture offre une précieuse covisibilité entre les terres et la mer et abrite :

- le dolmen - la zone humide classée - la carrière.



Identifiée et actée en zone de coupure d'urbanisation et de covisibilité dans le POS de 1998, ce classement fait obstacle au projet de port de plaisance de la municipalité. Le maître d'ouvrage prétend faire disparaître ce classement dans l'élaboration du SCoT et du PLU.

Autrement dit, il s'agit de faire sauter le verrou de protection pour livrer ce site naturel remarquable aux convoitises des aménageurs sans scrupule.

Pour bien comprendre, le projet de port hautement improbable pour bien d'autres raisons sert de faire valoir pour détruire cette protection. **C'est une imposture de haute trahison** car la véritable raison se situe dans une perspective sans la réalisation du projet de port. En effet le zonage se trouverait modifié de tel façon que rien ne s'opposerait plus à l'urbanisation de cet espace naturel remarquable.

